

A&P _ Pourquoi adhérer ?

1. Présentation de l'association

Architectes & Particuliers est une association d'architectes dont le but est de promouvoir l'architecte et l'architecture auprès des particuliers dans toute la France à travers des conférences et des actions communes. Créée en 2016 en Ile-de-France, elle poursuit les objectifs de créer des liens entre architectes et de développer la communication collective des architectes. Elle possède maintenant des membres dans 13 départements.

Par leur proximité avec les particuliers, les architectes membres de l'association œuvrent directement à sensibiliser le grand public aux enjeux architecturaux de notre époque. Ils travaillent régulièrement sur le bâti existant (réhabilitations, extensions, rénovations thermiques) et jouent un rôle important dans sa transformation et sa valorisation. La mise en commun des expériences de chacun permet également à l'association de s'inscrire naturellement dans les enjeux de la formation continue des architectes. Cela se concrétise entre autres par la production de guides de bonnes pratiques pour les architectes et de guides pour les particuliers et l'organisation de séminaires. Par ses actions, Architectes et Particuliers est ainsi un acteur actif de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour l'Architecture.

L'association regroupe aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'architectes et sa page Facebook est suivie par plus de 1250 abonnés. Elle est soutenue par plusieurs institutions (CNOA, MAF, UNSFA...) et par des partenaires locaux et réguliers (bureaux d'études, entreprises...) Ses membres se rejoignent avant tout autour des valeurs de partage, de mise en commun, de bienveillance et de solidarité.

2. Ce que vous y trouverez

Une communauté d'architectes partageant les mêmes questionnements.

Des échanges autour de la pratique et une mutualisation des moyens.

- **Des réunions mensuelles** rassemblant chaque fois plus de 20 adhérents en présentiel ou en virtuel, permettant d'échanger sur les problématiques quotidiennes des adhérents et leurs pratiques professionnelles, de préparer les événements, de partager l'actualité...
- **Un groupe Facebook actif** permettant des échanges fluides entre adhérents, de faire avancer les missions d'A&P, de poser des questions pratiques ou d'échanger des bons plans dans un esprit bienveillant et sans jugement.
- **Des fiches de bonnes pratiques** abordant divers volets du métier d'architecte (la prospection, la visite conseil, les marchés de travaux, les limites de prestations, les plateformes, etc...). Les fiches sont élaborées par des groupes de travail au fil de l'année.
- **Des visites de chantier de projets de particuliers** proposées par des membres de l'association.
- **La possibilité d'accéder à des outils destinés aux architectes** à des prix négociés : Reef CSTB, Batiprix, etc...
- **Des mises en relation avec des particuliers** qui contactent l'association à l'occasion des salons, via le site web ou Facebook ou qui sont partagés entre adhérents., sachant que l'association n'a pas d'objectif commercial propre.
- **Des événements plus informels** (petits-déjeuners, apéros, barbecue) permettant d'échanger de façon conviviale avec les autres membres.
- **Un réseau de partenaires** acteurs de la construction : ingénieurs, géomètres, artisans, etc...

3. Ce que vous pourrez y faire

Participer à des actions auprès des particuliers pour augmenter la visibilité collective des architectes et mieux faire connaître le métier.

- **Progresser dans votre pratique** en confrontant vos méthodes avec celles d'autres confrères
- **Participer à des salons** (Faire construire sa maison, Je Rénove, Salon de l'Immobilier Méditerranéen) et à des animations (speed coaching) pour aller à la rencontre du grand public. En se regroupant, il est possible d'y participer pour une cotisation très réduite, d'y rencontrer des prospects qui seront partagés entre les membres présents et de participer au rayonnement de la profession d'architecte.
- **Participer aux Journées Nationales de l'Architecture** avec l'association : se regrouper permet de gagner en visibilité ! Les années précédentes, la mise en commun des contributions des membres a permis la mise en place d'une exposition collective et multi-site.
- **Contribuer à la rédaction de fiches de bonnes pratiques pour les architectes**, répondant à des problématiques quotidiennes du métier, grâce à un partage des retours d'expériences des adhérents.
- **Contribuer à la rédaction de guides pour les particuliers**, pour leur rendre accessibles et compréhensibles le rôle de l'architecte et le process de production du projet.
- **Développer la présence d'A&P dans les médias** (France 5, RMC), aider à organiser des conférences sur des salons ou lors de congrès.
- **Participer à des travaux de recherche** : séminaires (la première édition des Rencontres d'A&P : « Echanges sur la méthode » a eu lieu en 2020) et retours d'expérience.
- **Nouer des liens avec de nouveaux partenaires**, acteurs de la construction, pour contribuer aux actions de l'association.

Comment adhérer ?

Pour rejoindre notre réseau d'architectes, participer aux actions ou simplement soutenir les engagements du collectif, vous pouvez obtenir plus d'informations ou directement adhérer sur www.architectesetparticuliers.fr !

L'adhésion est renouvelable chaque année, le montant de la cotisation est de 50€. La cotisation sert à financer le fonctionnement de l'association et une partie de ses actions.